Projet pédagogique

Accueil de loisirs ados-passerelle

9 -13 ans

Maison de Quartier La Bellangerais

Accueil de loisirs ados-passerelle 1

1 - La Maison de Quartier La Bellangerais 4

a) Une affiliation Léo Lagrange 4

b) Projet associatif de la Maison de Quartier la Bellangerais 4

c) Présentation de la Maison de Quartier La Bellangerais (MQB) 5

d) Le diagnostic 5

e) Un ALSH ado, un dispositif parmi d'autres 7

2 - L'accueil jeunesse et son environnement 8

3 - Objectifs pédagogiques et moyens 8

A) Favoriser l'accueil de tous les publics jeunesse du territoire 8

B) Valoriser le dehors et notre présence sur l'espace public 8

C) Permettre aux jeunes d'être acteur·rice·s d'un espace qui leur est spécialement dédié 8

4 - Projet de fonctionnement 9

A) Modalités d'inscription et tarification 9

B) Public accueilli et lieux d'accueil 10

C) Horaires et périodes de fonctionnement 10

D) La passerelle enfance/jeunesse 11

E) Notre présence sur l'espace public 11

F) Un règlement travaillé avec les jeunes 11

G) Accueil des jeunes en situation de handicap 12

H) Une équipe d'animation sur l'année 12

5 - Fonctionnement des mercredis et temps périscolaires 12

A) L'accueil passerelle 9-13 ans 12

B) Les 14-17 ans 13

6 - Fonctionnement des vacances scolaires 14

A) Des activités pensées pour les différents publics 14

B) Des activités sportives et culturelles variées 14

C) Des propositions de séjours et stages spécifique sur les vacances 14

7 - Communication avec les familles et les jeunes 14

a) Moyen de communication avec les parents 14

b) Moyen de communication avec les jeunes 14

8 - Partenaires et acteurs du quartier 15

A) Des partenaires sociaux impliqués 15

B) Des groupes de travail inter-quartier qui favorisent les jeunes 15

9 - Critères d'évaluation 15

1 - La Maison de Quartier La Bellangerais

a) Une affiliation Léo Lagrange

L'affiliation avec la Fédération Léo Lagrange nous permet de fonder notre projet pédagogique sur leur projet éducatif. Nous allons alors retenir les valeurs qui correspondent au diagnostic de notre public et du quartier Bellangerais :

- La mixité : le projet éducatif Léo Lagrange met en évidence la notion de mixité en sens large (sociale, culturelle, des genres et générationnelle)
- Permettre de découvrir le monde en jouant
- Susciter et accompagner les désirs d'initiatives
- Permettre d'exalter l'imagination et d'enrichir les échanges

b) Projet associatif de la Maison de Quartier la Bellangerais

Avec la Fédération Léo Lagrange, la MQB s'exprime également autour de valeurs d'éducation populaire fort.

Notre Raison d'Être

La Maison de Quartier de la Bellangerais est un lieu vivant, ouvert à toutes et à tous.
Espace de rencontre, d'initiatives et d'engagement, elle agit dans une démarche d'éducation populaire afin de favoriser l'émancipation individuelle et collective et de contribuer au bien-vivre ensemble dans le quartier.

Elle constitue un équipement de proximité au service des habitantes et habitants, en lien étroit avec la Ville de Rennes et les partenaires du territoire.

Nos valeurs

Notre action s'appuie sur des valeurs fortes :

- **Solidarité et justice sociale**
- **Convivialité et proximité**
- **Citoyenneté et émancipation**
- **Inclusion et accueil sans discrimination**
- **Transition écologique et responsabilité collective**

Ces valeurs guident l'ensemble de nos choix, de notre gouvernance et de nos projets.

Les 4 axes de notre projet associatif

Une dynamique au service du territoire

En cohérence avec les orientations de la Ville et les axes de l'Espace de Vie Sociale (familles, seniors, participation des habitants, accès aux droits et transition écologique), la Maison de Quartier de la Bellangerais affirme son rôle :

- **Un lieu d'accueil, d'initiatives et d'engagement citoyen**
- **Un acteur du lien social et de la cohésion de quartier**
- **Un espace d'émancipation, de solidarité et d'innovation locale**

Son projet se décline en 4 axes :

1. Proposer une offre d'activités et de services de proximité, accessible à tous
2. Encourager la participation citoyenne et la vie associative du quartier
3. Favoriser le bien-vivre ensemble et l'émancipation tout au long de la vie
4. Agir pour la transition écologique et un cadre de vie durable

c) Présentation de la Maison de Quartier La Bellangerais (MQB)

La Maison de Quartier La Bellangerais est une association loi 1901 crée en 1981 par les habitant·e·s du quartier. Conventionnée avec la Ville de Rennes et la CAF 35 (Caisse d'allocation familiale), elle repose sur un projet associatif articulé en quatre axes ; l'enfance, la jeunesse, les adultes et le numérique. Ses quatre grandes lignes se traduisent par la mise en place de différents secteurs d'activité :

- Secteur multimédia qui propose des permanences numériques et des ateliers de
- Le secteur vie associative et actions culturelles qui met en place des activités à l'année type danse, théâtre, musique, club…Et qui propose une programmation culturelle à l'année comme des spectacles ou des résidences d'artiste.
- Le secteur adulte-senior qui offre une programmation avec des ateliers et des activités pour les adultes.
- L'enfance qui accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans tous les mercredis et durant les vacances scolaires.
- La jeunesse qui accueille des jeunes entre 9 et 17 ans durant la période scolaire et les vacances.

Affiliée à la Fédération Léo Lagrange la MQB défend également les valeurs d'éducation populaire portées par la fédération.

d) Le diagnostic

1) Une mixité sociale importante

Le quartier de la Bellangerais se caractérise par un habitat diversifié, mêlant logements sociaux et maisons individuelles. Selon le découpage de l'INSEE, il est réparti en quatre IRIS aux profils socio-économiques contrastés, allant du secteur de Morbihan Ouest, à dominante pavillonnaire, au secteur de la rue Émile-Bernard, qui accueille des ménages aux revenus plus modestes.

En 2022, le quartier comptait 3 514 logements. Avec 1 144 logements sociaux recensés en 2024, ceux-ci représentent environ 32 % du parc de logements du quartier. Cette diversité de l'habitat contribue à une forte mixité sociale, qui trouve notamment à s'exprimer autour de lieux de vie et de rencontre structurants, tels que la dalle commerciale et la Maison de quartier de la Bellangerais (MQB).

Les professionnel·le·s de la Maison de quartier constatent cette diversité sociale dans la manière dont les différents publics s'approprient les activités et les espaces proposés. Les jeunes issus de familles disposant de revenus plus élevés, mais aussi d'un capital culturel et de ressources plus importantes, fréquentent davantage les activités payantes, telles que la danse ou la musique, souvent en complément d'une inscription au centre de loisirs. Ces jeunes fréquentent plus ponctuellement l'espace jeunes, principalement pendant les vacances scolaires ou dans le cadre du dispositif Passerelle.

À l'inverse, les jeunes issus de familles aux revenus plus modestes investissent davantage les espaces publics du quartier (city-stade, dalle commerciale, etc.), ainsi que l'espace jeunes. Ils sont également plus présents dans les activités de la Maison de quartier accessibles sans inscription préalable, telles que « Jeux en folie » ou la fête de l'été.

Ces constats mettent ainsi en évidence des pratiques et des modes de fréquentation différenciés selon les profils socio-économiques des familles.

1) La mixité de genre dans le secteur jeunesse

Depuis plusieurs années, l'un des objectifs prioritaires de la Maison de quartier est de favoriser une réelle mixité de genre au sein des accueils et des activités proposées aux jeunes.

Il y a deux ans, sur une fréquentation moyenne de 30 jeunes durant les périodes scolaires, les filles ne représentaient qu'environ 20 % du public accueilli. Face à ce constat, l'équipe a développé des temps d'animation et des activités ponctuellement en non-mixité, afin de permettre aux filles de se réapproprier certains espaces, de renforcer leur sentiment de légitimité et de favoriser leur participation aux activités proposées.

La mise en place, une semaine sur deux, d'un créneau multisport réservé aux filles illustre cette démarche. Ce temps leur a permis d'investir davantage le gymnase et de pratiquer différentes activités sportives, alors qu'elles étaient auparavant très peu présentes lorsque cet espace était principalement consacré au futsal.

Les créneaux de futsal restent aujourd'hui majoritairement fréquentés par des garçons. Toutefois, une évolution est observable : de plus en plus de filles investissent ces temps et certaines participent désormais directement au jeu sur le terrain. L'appropriation de cet espace par toutes et tous reste néanmoins un axe de travail à poursuivre.

Plus globalement, les actions mises en place semblent avoir contribué à faire évoluer la fréquentation des accueils et des activités. Aujourd'hui, les filles y sont davantage présentes, avec une répartition moyenne d'environ **60 % de filles et 40 % de garçons**. Cette évolution encourage l'équipe à poursuivre le travail engagé autour de la mixité, de l'égalité d'accès aux activités et de l'appropriation des espaces par l'ensemble des jeunes.

2) Deux tranches d'âge, deux publics

Le secteur jeunesse accueille les jeunes de 9 à 17 ans. Les tensions qui pouvaient auparavant exister entre les 9-13 ans et les 14-17 ans sont aujourd'hui mieux maîtrisées grâce à la création, il y a deux ans, d'un espace jeune à la salle Armorique, un espace dédié aux 9-13 ans. Les 14-17 ans restent cependant un public en situation de disparité sur le quartier, car ils ne disposent pas réellement d'un espace qui leur est dédié.

Les 9-13 ans ont davantage besoin d'un cadre, d'un accompagnement et de propositions adaptées à leur âge, tandis que les 14-17 ans recherchent davantage d'autonomie et de liberté. Afin de répondre aux problématiques rencontrées dans l'espace jeunes, la Maison de Quartier a créé, il y a deux ans, un espace

dédié aux 9-13 ans : A la salle Armorique. Cet espace permet aujourd'hui aux plus jeunes de bénéficier d'un lieu adapté à leurs besoins

Les 14-17 ans restent aujourd'hui un public en situation de disparité sur le quartier, qui fréquente moins régulièrement la Maison de Quartier. Ne disposant pas d'un espace qui leur est spécifiquement dédié, L'enjeu est donc de réussir à recréer du lien avec ce public et de leur proposer des projets qui leur permettent de retrouver une place au sein du secteur jeunesse menaçants.

2) L'occupation et la présence de jeunes sur l'espace public

Le quartier est divisé entre plusieurs zones de fréquentions des jeunes sur l'espace public : le city-stade de la Bellangerais, la dalle commerciale, la place devant la MQB et le parc du Sibiu. Ses lieux sont occupés différemment en fonction de l'âge : au parc du Sibiu nous retrouverons des 8-10 ans mais aussi un public assez familial, au city-stade des 9/15 ans . La dalle commerciale est aujourd'hui beaucoup moins fréquentée depuis la baisse du trafic de stupéfiants, avec notamment une présence moins importante des jeunes de 15 à 17 ans sur cet espace.

L'occupation de l'espace public reste essentiellement masculine et vient conforter les constats issus des diagnostics présentés précédemment : les différentes tranches d'âge se mélangent peu et la mixité de genre demeure limitée dans certains espaces du quartier.

Nous observons par ailleurs que la majorité des jeunes et des familles connaissent la Maison de quartier, sans pour autant oser systématiquement en franchir la porte. Plusieurs freins peuvent expliquer cette situation, notamment une certaine appréhension ou méfiance à l'égard des structures institutionnelles, mais aussi une méconnaissance des possibilités d'accompagnement et des activités proposées.

Ce constat est particulièrement marqué chez les jeunes de plus de 15 ans, qui fréquentent de moins en moins les structures et les dispositifs susceptibles de les accompagner. Ils sont également moins présents et moins visibles sur le quartier. Cette évolution interroge notre capacité à maintenir le lien avec cette tranche d'âge, à mieux comprendre ses pratiques et ses besoins, et à développer des formes d'« aller-vers » adaptées afin de renouer le contact avec ces jeunes.

e) Un ALSH ado, un dispositif parmi d'autres

En dehors du cadre de l'ALSH ados, la Maison de quartier développe plusieurs autres modalités d'intervention auprès du public jeunesse, qui viennent compléter l'offre d'accueil et d'accompagnement proposée.

Nous bénéficions notamment de la **Prestation de service Jeunes (PS Jeunes)**, financée par la CAF d'Ille-et-Vilaine. Ce dispositif soutient et valorise l'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans et se traduit, au sein de la Maison de quartier, par différentes actions :

- l'ouverture d'un créneau de futsal en libre accès, le vendredi de 19h à 21h, à destination des jeunes de 14 ans et plus ;
- l'accompagnement de projets individuels ou collectifs répondant aux besoins de publics spécifiques ;
- l'organisation de soirées pendant et en dehors des vacances scolaires ;
- le développement d'actions « hors les murs » et de démarches d'« aller-vers » ;
- la participation au dispositif Promeneurs du Net, permettant de maintenir une présence éducative auprès des jeunes sur les espaces numériques.

Par ailleurs, afin de renforcer l'accompagnement des jeunes et de leurs familles autour des enjeux liés à la scolarité, nous avons mis en place un **Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)**, également financé par la CAF d'Ille-et-Vilaine.

Le présent projet pédagogique concerne spécifiquement le fonctionnement de **l'ALSH ados**. Celui-ci ne constitue toutefois qu'une partie de l'action menée en direction des jeunes : il s'inscrit pleinement dans le **projet jeunesse global de la Maison de quartier**, qui articule accueil de loisirs, accompagnement de projets, soutien à la scolarité, présence éducative, actions hors les murs et démarches favorisant l'autonomie des jeunes.

2 - L'accueil jeunesse et son environnement

Les espaces d'accueil, les publics 9-13 ans et 14-17 ans, la présence sur l'espace public et l'équipe d'animation sont présentés dans les parties « La Maison de Quartier » et « Projet de fonctionnement ».

3 - Objectifs pédagogiques et moyens

A) Favoriser l'accueil de tous les publics jeunesse du territoire

- Faciliter la mixité de genre dans l'espace jeunes
  - Mettre en place des activités mixtes sur les accueils jeunesse favorisant la mixité de genre (cuisine, activité sportive collective…).
  - Mettre en place des activités en non-mixité pour créer des espaces de discussion.
- Favoriser le passage entre l'enfance et l'adolescence avec la Passerelle
  - Occuper la salle Armorique qui est un lieu commun pour la passerelle Enfance et Jeunesse
  - Mettre en place des projets collaboratifs avec et pour les jeunes.
- Favoriser la mixité sociale
  - Mettre en place des activités en lien avec le secteur Enfance dans le cadre de la passerelle.
  - Communiquer les programmes d'animation dans les différents cours que propose la maison de quartier (danse, Juniors Makers…).

B) Valoriser le dehors et notre présence sur l'espace public

- Permettre aux jeunes présent.es sur l'espace public, de venir à l'espace jeune
  - Délocaliser l'espace jeunes à l'extérieur sur trois lieux : le city-stade, le parc. Armorique et devant la Maison de Quartier
  - Aller régulièrement sur l'espace public pour voir les jeunes.
- Rompre les représentations du quartier et les frontières imaginaires du territoire
  - Se rendre aux divers événements proposés dans Rennes Métropole.
  - Mettre en place des projets avec des jeunes des structures partenaires.

C) Permettre aux jeunes d'être acteur·rice·s d'un espace qui leur est spécialement dédié

- Favoriser l'aménagement et la gestion de l'espace jeune, par les jeunes

- S’approprier un espace dédié à la passerelle.
- Laisser aux jeunes le choix des meubles, de la décoration et de la configuration de leur espace.

❖ Permettre aux jeunes d’être force de proposition et acteurs de leurs temps d’activités
- Mettre en place un mur d’idées permanent.
- Impliquer de A à Z, les jeunes dans l’organisation de leurs activités (gestion du budget, préparation du matériel…)

❖ Mettre en place un cadre structurant qui favorise l’autonomie et l’auto-régulation des jeunes.
- Mettre en place un règlement intérieur créé par les jeunes
- Laisser du matériel pédagogique en libre-service.

4 - Projet de fonctionnement

A) Modalités d’inscription et tarification

Pour fréquenter l'Espace Jeunes Passerelle, chaque jeune doit disposer d'un dossier d'inscription annuel complet.

Les familles doivent fournir :

- La fiche d'inscription jeunesse dûment complétée.
- Les renseignements sanitaires nécessaires à l'accueil du jeune.
- Une photocopie des vaccinations à jour.
- Les informations relatives au quotient familial et à la situation CAF ou MSA.
- Les autorisations parentales figurant dans le dossier d'inscription.

Une adhésion annuelle à la Maison de quartier de **10 € par personne** est obligatoire pour participer aux activités du secteur jeunesse.

Elle est valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Les familles doivent signaler à l'équipe toute modification des informations communiquées lors de l'inscription : coordonnées, situation familiale, renseignements sanitaires ou autres informations importantes.

Pour certaines sorties et temps convivaux nous appliquons un tarif forfaitaire :

- 3€ les repas soirées
- Toutes les sorties ou les enfants peuvent bénéficier de la carte sortir déduit automatiquement leur participation qui reste minime, les autres jeunes se voit appliquer le tarif ci-dessous.

Pour les activités et les sorties nous fonctionnement par quotient familiaux en fonction du type de sortie :

Quotient Familiaux	Tarif A	Tarif B	Tarif C
0 à 900	4€	9€	18€
901 à 1200	5€	12€	20€

1201 à 1500	6€	14€	22€
1501 et +	7€	16€	24€

B) Public accueilli et lieux d'accueil

L'Espace Jeunes Passerelle accueille les jeunes âgés de 9 à 13 ans.

Les activités se déroulent principalement dans deux lieux :

- La Maison de quartier de la Bellangerais, située au 5 rue du Morbihan, 35700 Rennes.
- La salle Armorique, située 2 rue Jack Kerouac à Rennes (équipement géré par l'association Maison de quartier La Bellangerais) espace dédié notamment à l'accueil des 9-13 ans et aux activités Passerelle les mercredis et les vacances.

Dans le cadre du projet pédagogique, certaines animations peuvent également se dérouler dans les équipements sportifs, culturels et espaces publics du quartier, ou à l'extérieur de celui-ci lors de sorties organisées.

Les lieux d'accueil peuvent varier selon les activités proposées. Les jeunes et leurs familles en sont informés par l'équipe d'animation.

C) Horaires et périodes de fonctionnement

Pendant les périodes scolaires

L'Espace Jeunes Passerelle est ouvert :

Le mercredi de 14h à 16h30 pour l'accueil et les activités Passerelle.

Le mercredi de 17h à 18h30 pour les activités sportives de futsal ou multisport.

Certains samedis, selon les sorties et activités programmées, avec des horaires communiqués préalablement aux familles.

Pendant les vacances scolaires

L'Espace Jeunes propose une programmation spécifique comprenant des activités sportives, culturelles, créatives, des sorties, des soirées ainsi que, ponctuellement, des stages et des séjours.

L'espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h et une soirée dans la semaine.

Les jours, horaires et lieux de rendez-vous sont précisés dans les programmes diffusés avant chaque période de vacances.

Fermeture annuelle :

L'espace jeune est fermé pendant les vacances de Noël et les trois premières semaines d'août.

D) La passerelle enfance/jeunesse

Pour répondre aux enjeux et aux objectifs qui découlent de notre diagnostic, nous mettons en place depuis une passerelle entre les 9-12 ans du centre de loisirs enfance et du secteur jeunesse. Tous les mercredis entre 14h et 16h30 ainsi que durant les vacances, la passerelle enfance/jeunesse se retrouve en salle Armorique, pour des temps communs. La Passerelle est gérée par les deux animateurs jeunesse, avec un animateur référent qui assure notamment le suivi et la gestion du volet administratif ·

La passerelle a pour objectifs spécifiques de :

- Faciliter le passage de l'enfance à l'adolescence
- Favoriser le lien entre le public de la maison de l'enfance et celui du secteur jeunesse
- Répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge

E) Notre présence sur l'espace public

Nous sommes présents régulièrement sur l'espace public afin d'aller à la rencontre des jeunes. Une présence est assurée chaque vendredi soir de 16h30 à 18h, ainsi que les samedis hors vacances scolaires , ce qui permet de maintenir le lien avec les jeunes directement sur leur lieu de vie.

Dans notre objectif de « valoriser le dehors », nous avons identifié 4 lieux dans lesquels nous délocalisons l'espace jeunes. Sur certains jours où la météo le permet, l'accueil s'installe soit au city-stade de la Bellangerais, soit au parc d'Armorique soit devant la Maison de Quartier ou soit au Parc du Sibiu.

Tout au long de l'année, nous organisons également des projets avec différents partenaires afin de proposer des animations directement au pied des tours. Ces actions permettent d'aller à la rencontre des habitants et des jeunes sur leur lieu de vie

Dehors, nous sommes plus souples sur l'obligation d'adhésion. Afin de répondre au mieux à nos objectif, nous laissons tous les jeunes participer à nos activités. Le but étant de les intégrer progressivement dans le secteur jeunesse.

F) Un règlement travaillé avec les jeunes

Afin que chacun puisse profiter pleinement et sereinement des différents espaces, un règlement intérieur simple est élaboré et retravaillé avec les jeunes et l'équipe d'animation au début de chaque année scolaire (Annexe 1).

Ce règlement permet de définir collectivement un cadre favorisant le respect et le bien-vivre ensemble au sein de la structure. Il a notamment été renforcé à la suite de plusieurs comportements inadaptés, tels que des insultes ou des attitudes irrespectueuses. Ces situations ont nécessité différents temps de régulation, d'échange et de discussion avec les jeunes.

Le règlement prévoit également des réponses adaptées en cas de non-respect des règles, en privilégiant une démarche éducative fondée sur la responsabilisation, la réparation et, lorsque cela est nécessaire, la mise en place de sanctions.

Afin que chacun puisse profiter pleinement et sereinement des différents espaces, un règlement intérieur simple est élaboré et retravaillé avec les jeunes et l'équipe d'animation au début de chaque année scolaire (Annexe 1).

Ce règlement permet de définir collectivement un cadre favorisant le respect et le bien-vivre ensemble au sein de la structure. Il a notamment été renforcé à la suite de plusieurs comportements inadaptés, tels que des insultes ou des attitudes irrespectueuses. Ces situations ont nécessité différents temps de régulation, d'échange et de discussion avec les jeunes.

Le règlement prévoit également des réponses adaptées en cas de non-respect des règles, en privilégiant une démarche éducative fondée sur la responsabilisation, la réparation et, lorsque cela est nécessaire, la mise en place de sanctions.

G) Accueil des jeunes en situation de handicap

Pour que l'intégration dans le groupe puisse advenir, une adaptation des pratiques éducatives et des moyens est nécessaire. Ainsi, l'accueil du jeune en situation de handicap ne pourra se faire qu'après la prise en compte de la singularité de sa situation. Pour se faire une rencontre préalable entre la famille et l'équipe devra avoir lieux un **mois minimum 1 avant la première venue du jeune**, de façon à anticiper la potentielle arrivée d'un·e aniamteur·rice supplémentaire. De plus en lien avec la famille nous mettons en place un Protocole individualisé afin de garantir la sécurité de l'accueil de tous et de permettre aux jeunes de participer aux activités dans les meilleures conditions.

H) Une équipe d'animation sur l'année

L'équipe d'animation 2024-2025 est composée de 3 personnes sur la période périscolaire et sur les petites vacances si nous sommes dans le besoin nous recrutons des animateurs vacataires :

- Nolan Said : animateur jeunesse référent Ps jeunes
- Margot Lemieux : Alternante en DEJEPS référente Clas
- Volontaire en service civique sur le secteur jeunesse (hors taux d'encadrement)
- Animateur Vacataires

L'Accueil Jeunes est un lieu de rencontres et d'échanges où l'équipe d'animation est à l'écoute des jeunes, tout en impulsant des projets. Sa mission est d'accompagner les jeunes dans leurs démarches et de les encourager à s'investir dans la réalisation de leurs propres projets d'activités. L'objectif n'est pas de les assister, mais de les aider à devenir autonome. En tant qu'animateur·e nous nous engageons à :

- Assurer la sécurité des jeunes
- Être garant du bon déroulement des activités
- Assurer le suivi, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique
- Accompagner les jeunes dans leurs projets
- Orienter les jeunes vers les partenaires en fonctions de leurs besoins
- Communiquer régulièrement avec les parents et responsables légaux
- Avoir une posture ferme mais respectueuse envers les jeunes
- Aider et accompagner les jeunes à besoins spécifiques

5 - Fonctionnement des mercredis et temps périscolaires

A) L'accueil passerelle 9-13 ans

Dans l'espace jeune Armorique, les jeunes ont la possibilité de choisir leurs activités en tout autonomie. Pour cela nous leurs mettons à dispositions table de ping-pong, jeux de société, livre et ateliers créatif. En dehors de cela, nous essayons de les impliquer dans des mini-projets sur plusieurs temps de l'année. Pour le moment avons identifier deux axes, que nous travaillons tout au long de l'année.

1) Des ateliers/activités chaque mercredi

Chaque mercredi, nous proposons aux jeunes différents ateliers et activités, car nous avons un public particulièrement demandeur d'activités. Cela permet d'éviter un accueil trop informel où les jeunes viendraient uniquement pour se poser, tout en leur laissant des temps libres pour discuter et échanger entre eux.

2) Favoriser l'investissement des jeunes dans des mini-projets.

Nous essayons d'amener les jeunes vers une dynamique de mini-projets construits à partir de leurs envies et de leurs idées. L'objectif est de leur permettre de prendre des initiatives et de s'investir dans la réalisation des projets, avec l'accompagnement des animateurs. Nous essayons ainsi de mettre en place un à deux mini-projets par année.

À partir de 16h30, une partie des jeunes de la passerelle enfance peuvent retourner au centre de loisirs. Cependant, ce retour n'est pas obligatoire : les jeunes qui le souhaitent peuvent rester sur la passerelle jeunesse et participer aux activités proposées.

Les mercredis, nous proposons deux activités sportives : le futsal et le multisport. Nous avons également mis en place un créneau de multisport en non-mixité, afin de proposer des temps adaptés aux envies et aux besoins des jeunes.

Le futsal a également permis de mettre en place un tournoi interquartiers avec d'autres structures jeunesse, offrant aux jeunes l'occasion de rencontrer d'autres groupes et de mettre en pratique les valeurs travaillées lors des séances.

Pour les samedis, nous proposons une sortie ou une activité par mois pour les jeunes de la passerelle : sortie culturelle, soirée, activité sportive, etc. Ces temps sont proposés sur inscription. Les jeunes de la passerelle enfance peuvent également participer aux activités ciblées pour les 9-12 ans.

B) Les 14-17 ans

Cette année nous n'ouvrirons pas d'accueils pour les 14-17 ans. Les jeunes de 13 ans pourront encore accéder à l'accueil informel pour la passerelle les mercredis dans la salle Armorique et accéder aux propositions pour les 13-17 ans.

Nous proposerons des espaces pour cette tranche d'âge les vendredis soir, et les samedi après-midi.

1) Une remobilisation du public

Aujourd'hui la disparition de cette tranche d'âge à la maison de quartier, exposé précédemment, nous décidons de ne plus ouvrir d'accueils libre dans nos locaux. L'idée est de remobiliser les jeunes directement sur l'espace public, d'aller à leur rencontre et de partir de leurs envies. Nous souhaitons aussi leur proposer des sorties pour créer un nouveau lien de confiance différemment que dans un espace.

2) Valoriser l'accompagnement de projet

Pour répondre à notre objectif de favoriser l'autonomie des jeunes, nous encourageons la proposition d'activités et l'accompagnement de projets. Lorsqu'un groupe a une idée (comme la création d'un club de foot), nous les aidons à concrétiser leurs idées de A à Z.

Les projets sont ainsi construits pour et par les jeunes. Nous les accompagnons dans l'élaboration de leurs budgets, dans les moyens de récolter de l'argent si nécessaire (vente de gâteaux…) et dans la mise en œuvre effective du projet.

6 - Fonctionnement des vacances scolaires

A) Des activités pensées pour les différents publics

Les vacances scolaires nous permettent d'offrir aux différents publics des activités. Nous proposons des sorties, des activités et des soirées aux deux tranches d'âge : 9-12 ans et 13-17 ans. Cette programmation est réfléchie avec les jeunes en amont afin de répondre aux besoins et envie de chacun.

B) Des activités sportives et culturelles variées

a) Une continuité de l'ouverture du gymnase

À chaque période de vacances, nous maintenons l'ouverture du gymnase sur des créneaux différents, permettant aux jeunes de profiter d'une activité physique. Nous proposons alors soit des activités sportives ou nous choisissons avec le public ce qu'ils souhaitent faire.

b) La valorisation des activités proposée par les jeunes

Avant chaque période de vacances, nous questionnons les jeunes sur leurs envies. Cela a pour objectif de valoriser les demandes des jeunes et les impliquer dans leurs vacances. Dans le but de rendre les jeunes autonomes, nous leurs demandons de réserver les activités et/ou de les préparer. Nous tendons en effet vers cocréation du programme, notamment pour les 13-17 ans où la programmation à la carte ne fonctionne pas. Ainsi pour cette tranche d'âge il n'y aura plus de programmes d'activités qui leur sont destinés pendant les vacances, leurs envies et leur motivation à faire exister leurs idées prime.

C) Des propositions de séjours et stages spécifique sur les vacances

Pendant les vacances , nous proposons différents stages et séjours autour de plusieurs thématiques : sport, culture, environnement, Ces projets permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de développer leur autonomie, de vivre des expériences collectives et de sortir de leur quotidien.

7 - Communication avec les familles et les jeunes

a) Moyen de communication avec les parents

La communication avec les parents se fait principalement en face à face ou par téléphone, notamment pour échanger sur les besoins et le suivi des jeunes

Nous transmettons également des informations sur les activités proposées à travers des flyers et des autorisations de sorties. Le but est ici de tenir les parents au courant des activités proposées par la maison de quartier pour leur enfant.s.

En début d'année scolaire, nous organisons des permanences d'inscriptions pour les parents afin de valider l'adhésion de leur enfant, de les rencontrer et leurs présenter l'organisation de l'année. L'adhésion à la Maison de Quartier, leur ouvre ainsi l'accès aux services proposés par la structure. En cas de non-disponibilité des parents nous pouvons leur proposer de les rencontrer à leurs domiciles

b) Moyen de communication avec les jeunes

Pour ce qui est de la communication avec les jeunes, celle-ci s'instaure principalement sur des échanges directs lors des temps d'accueil informels. Ces moments de discussion permettent d'interroger les jeunes et ainsi recueillir leurs avis et suggestions sur les activités ou animations qu'ils aimeraient voir proposées.

Des supports visuels, tels que des flyers sont mis en avant sur le tableau d'actualité de l'espace jeunes et restent à leur disposition. Des feuilles d'inscription y sont également disponibles pour faciliter leur participation aux activités.

Nous utilisons également nos réseaux sociaux (Snapchat et Instagram) comme outils de communication pour transmettre les informations importantes. Ils nous permettent d'informer les jeunes et de signaler tout changements de lieu ou d'horaires, par exemple lorsque les accueils ont lieu en hors les murs. De plus, nos comptes individuels nous permettent d'être en contact avec les jeunes et de répondre à leurs questionnements en s'adressant à l'animateur.rice de leur choix.

8 - Partenaires et acteurs du quartier

A) Des partenaires sociaux impliqués

Nous travaillons en partenariat régulier avec le Sea Le Relais pour accompagner les jeunes dans leur processus d'autonomie et d'émancipation. Les éducateurs et éducatrices spécialisées interviennent directement auprès de certains de nos jeunes, leur offrant un accompagnement adapté et personnalisé. Cette collaboration permet également de faciliter la communication avec les familles, en favorisant les échanges et en les associant davantage au suivi et à l'évolution des jeunes, afin de renforcer le soutien global autour d'eux.

Nous travaillons également avec des structures d'éducation populaires implantées sur notre territoire comme le GRPAS, Le Cercle Paul Bert Gayeulles, la MJC le Grand Cordel et les Cadets de bretagne. Nous mettons en place des projets inter-structure comme des projets inters-quartiers, des animations sur l'espace public avec différents partenaires

B) Des groupes de travail inter-quartier qui favorisent les jeunes

La Maison de Quartier, participe à des groupes de travail et s'associe aux acteurs locaux pour réfléchir et agir sur des sujets comme l'égalité des genres, la mixité la prévention etc... Ces collectifs s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire, en organisant des événements culturels et des temps d'échange pour explorer ces thématiques. Il permet aussi de mutualiser des outils et des pratiques pour accompagner les jeunes de manière plus pertinente. En favorisant une réflexion collective, il contribue à renforcer les actions locales et à apporter des réponses mieux adaptées aux besoins spécifiques du territoire.

9 - Critères d'évaluation

Objectifs généraux	Critères d'évaluation
Faciliter la mixité dans le secteur jeunesse	• Avons-nous augmenté le nombre de filles accueillies ? • La proportion de quotient familial supérieur 1501 et + a-t-elle augmentée ? • Les filles se sentent-elles plus à l'aise dans l'espace jeunes ? • Les jeunes issus de milieux défavorisés et les jeunes issus de milieux favorisés arrivent-ils à se mélanger ? Si oui ou non, pourquoi et comment ?

Favoriser l'accompagnement du public	• Avons-nous continué à faire intervenir les partenaires sur notre structure ? Si oui ou non, pourquoi et comment ? • Avons-nous accompagné des jeunes sur des situations spécifiques • Combien de jeunes avons-nous eu sur l'accompagnement à la scolarité ? • Avons-nous réussi a mené au moins 3 projets sur l'année avec les jeunes ? • Avons-nous réussi à sortir de la logique de consommation d'activités ? • Les jeunes sont-ils tous allés au moins 2 fois voir un spectacle ?
Valoriser le dehors, la rencontre de nouveaux public et notre présence sur l'espace public	• Avons-nous respecté nos engagements d'installation sur l'espace public ? • L'animation hors les murs nous a-t-elle permis de découvrir de nouveaux jeunes, si oui combien ?